



7 heures

# FORMATION REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES (RHSAS)

## Compétences visées



Cette formation a pour finalité de pouvoir identifier, prévenir et gérer les situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes au sein de l'organisation.



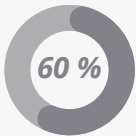
[Demande de devis](#)

## Objectifs (être capable)



- Identifier les comportements constitutifs de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes, ainsi que les conséquences pour les individus et l'organisation.
- Acquérir les compétences nécessaires pour prévenir et sensibiliser efficacement au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes au sein de l'organisation.

**Théorie**



**Pratique**



### Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

### Comprendre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Définitions et concepts clés
- Loi et cadre réglementaire en vigueur
- Conséquences pour les individus et l'organisation

### Reconnaître et prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Identifier les comportements à risque
- Les signaux d'alerte
- Bonnes pratiques de prévention au sein de l'organisation
- Stratégies de sensibilisation et de communication

### Intervention et gestion des situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes

- Procédures à suivre en cas de signalement
- Accompagnement des victimes
- Rôle et responsabilités du référent
- Gestion des situations délicates et conflits

### Mise en pratique et études de cas

- Exercices pratiques de gestion de cas concrets
- Analyse de situations rencontrées dans le cadre professionnel
- Simulation de scénarios pour renforcer les compétences

### Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

**En intra ou en inter-entreprise**



De 4 à 10 personnes

#### Public concerné

Personnel désigné, élus du CSE

#### Prérequis

Aucun

#### Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du harcèlement sexuel et agissements sexistes

#### Modalités d'évaluation

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

#### Méthodes pédagogique

Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

#### Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

#### Document pédagogique

Remise d'un livret "Sensibilisation du harcèlement sexuel et agissements sexistes" à chaque apprenant

#### Attribution finale

Certificat de réalisation

#### Textes applicables

Code du Travail - Article L 2314-1



**Personne en situation de handicap**

Contactez notre référent



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : Actions de formation



**Maintien des connaissances**

Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois

02 41 30 65 15

info@prev-one.fr

www.prev-one.fr